

VOUS ACCOMPAGNER DANS
VOTRE CONFORMITÉ AU RGPD



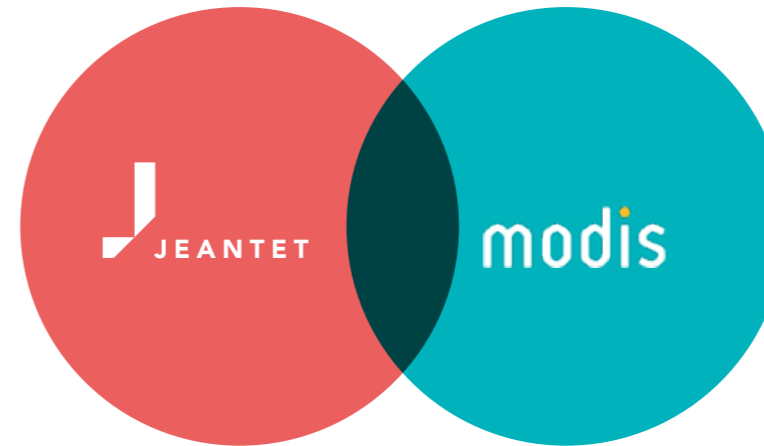
À COMPTER DU **25 MAI 2018**,
LE RÉGLEMENT GÉNÉRAL
SUR LA PROTECTION
DES DONNÉES 2016/679 (“RGPD”)
SERA DIRECTEMENT APPLICABLE
À TOUTES LES ENTITÉS, **PRIVÉES**
OU **PUBLIQUES**, ÉTABLIES AU SEIN
DE L’**UNION EUROPÉENNE** (“UE”)
OU **HORS UE** SI ELLES RÉALISENT
DES TRAITEMENTS DE DONNÉES
PERSONNELLES DESTINÉS
À FOURNIR DES BIENS
OU DES SERVICES SUR
LE TERRITOIRE EUROPÉEN.

L'OFFRE **RGPD 3D**

Afin d'assurer une conformité globale, ainsi qu'une gouvernance RGPD pérenne, nous proposons d'allier à l'approche juridique une approche technique (RSSI).

L'offre inédite « RGPD 3D » conjugue trois dimensions, juridique, technique et organisationnelle, et permet d'appréhender la mise en conformité au RGPD, de façon transverse :

APPROCHE JURIDIQUE



APPROCHE TECHNIQUE



DIMENSION JURIDIQUE

- + Mise en place du registre
- + Légalité/proportionnalité
- + Privacy policy
- + Contrats
- + Transferts hors UE
- + Certifications

DIMENSION TECHNOLOGIQUE

- + Data mapping
- + Sécurité des données
- + Gestion des failles
- + Gestion des droits
- + Portabilité
- + Intégration dans le SI

DIMENSION ORGANISATIONNELLE

- + Organisation des process
- + Analyses d'impact
- + Privacy by default
- + Privacy by design
- + Change management
- + Formation

À PARTIR DU

**25
MAI
2018**

GOUVERNANCE DE LA CONFORMITÉ RGPD

- + Tenue du registre
- + Documentation de la conformité
- + Veille juridique
- + Assistance au DPO* interne / Mise en place d'un DPO externe
- + Relations avec l'autorité de contrôle (CNIL)

*DPO : Data Protection Officer

COMMENT L'OFFRE "RGPD 3D" VOUS AIDE ?

VOUS ACCOMPAGNER EN 5 ÉTAPES

ORGANISER VOTRE PLAN DE CONFORMITÉ

- + Prestation de **DPO externe**
- + **Organisation de l'audit et du plan d'action et de gouvernance** des données personnelles

- + **Mise en place/aide à la tenue du registre** (obligatoire pour les entreprises comptant plus de 250 salariés)
- + **Accompagnement juridique des DPO internes** : formation, hot-line/support, veille

CARTOGRAPHIER VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES

- + **Identification des différents traitements** de données personnelles
- + **Identification des différentes catégories** de données personnelles traitées
- + **Identification des objectifs** poursuivis par les opérations de traitements de données
- + **Identification des acteurs** (internes ou externes, i.e. sous-traitants)
- + **Identification des flux** (origine et destination des données)

IDENTIFIER ET PRIORISER LES ACTIONS À MENER

- + **Définition de la base juridique** de chaque traitement
- + **Révision des mentions d'information** des personnes et de la politique de confidentialité (privacy policy)
- + **Révision des contrats** avec les sous-traitants
- + **Définition des modalités** d'exercice des droits des personnes (retrait du consentement, droit d'accès, de rectification, portabilité, etc.)

METTRE EN ŒUVRE VOTRE CONFORMITÉ

- + **Organisation transverse** des processus internes
- + **Mise en place des études d'impact** (PIA*)
- + **Prise en compte de la privacy by design** et de la **privacy by default** dans la conception de nouveaux services/produits
- + **Traitement des réclamations** des personnes concernées
- + **Construire un plan de formation** et de communication auprès des salariés

DOCUMENTER VOTRE CONFORMITÉ

- + **Mise à jour du registre des traitements** incluant les PIA, les documents encadrant des transferts de données hors UE (clauses contractuelles types, Binding Corporate Rules, etc.), les procédures pour l'exercice du droit des personnes, les contrats avec les sous-traitants, les procédures internes en cas de violation de données, etc.
- + **Veille et respect des évolutions** législatives, réglementaires et jurisprudentielles

LES SANCTIONS EN CAS DE NON-CONFORMITÉ

Les entreprises seront **auto-responsables** et devront être en capacité de démontrer à l'autorité de contrôle, à tout moment, leur conformité au RGPD.

À défaut, elles encourent des sanctions pouvant s'élever jusqu'à :

20M€

OU

4% DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL

le montant le plus élevé étant retenu par le régulateur

*PIA : Privacy Impact Assessment



1

UN PARTENARIAT UNIQUE

- + Garantie d'une **conformité RGPD** globale :
 - + sur le plan juridique
 - + sur le plan technologique
 - + sur le plan organisationnel

2



UNE EXPERTISE DE HAUT NIVEAU

- + Jeantet fait partie des meilleurs cabinets d'avocats français indépendants. Élu "**Cabinet français de l'année**" en 2017 par la prestigieuse revue anglaise "The Lawyer"
- + Modis fait partie du Top 15 des sociétés de conseil en ingénierie, services numériques et sciences de la vie en France et du Top 4 au plan mondial. Modis bénéficie d'un **Système de Management Intégré** (ISO 9001, ISO 27001, EN9100, MASE, CEFRI)

5 RAISONS

DE CHOISIR "RGPD 3D"



3

UNE EXPERIENCE INTERNATIONALE

- + Jeantet est implanté dans 7 pays. Ses avocats sont les représentants exclusifs en France du groupe "Data Protection" du réseau mondial **World Services Group**, qui couvre 145 pays
- + Modis est implanté dans 18 pays et est en capacité de proposer toutes les modalités de flexibilité au travers des solutions **The Adecco Group**



5

LA SUITE TECHNOLOGIQUE IBM

- + Des **outils sans équivalent** pour faire face à l'ensemble des défis IT, de sécurisation et de gestion des données posés par le RGPD

4



LA TRIPLE GARANTIE DES AVOCATS-DPO DE JEANTET

- + Une **confidentialité absolue**
- + Une **absence de conflit d'intérêts**
- + Une **assurance responsabilité civile** à la hauteur de vos enjeux RGPD

CONTACTS



Associé,
IP, Tech & Data

M : fsardain@jeantet.fr
T : +33 1 45 05 80 58

L'OFFRE "RGPD 3D" PAR :

Jeantet, cabinet d'avocats international

présent dans 7 pays, intervient avec ses 150 avocats en droit des affaires dans le domaine du conseil et du contentieux. Son groupe de pratique dédié au droit des données personnelles accompagne les entreprises depuis de nombreuses années et leur offre un service sur-mesure afin d'adresser leurs besoins en matière de gouvernance de la data et, plus spécifiquement, de mise en conformité RGPD.

Acteur mondial du conseil en services numériques, Modis (The Adecco Group),

est le partenaire des entreprises pour les accompagner dans leur transformation et leur recherche de performance. Avec plus de 2 100 consultants en France, un réseau mondial couvrant 18 pays et la Modis Digital Academy, Modis est en capacité de répondre à tous les défis techniques et organisationnels posés par le RGPD.

